

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Éliminatoires du Mondial groupe F: la Libye surprenant leader

EN allant battre 1-0 l'Angola, mardi, au stade du 11-Novembre de Luanda, la Libye s'est emparée, avec six points au compteur de la tête du groupe F, devant l'Égypte (4 points), le Gabon (1 point) et l'Angola (0 point).



Photo: DR

Six points au compteur. Et si la Libye (en rouge) se mettait à rêver !

Willy NDONG
Libreville/Gabon

INCROYABLE mais vrai ! Qui l'aurait cru ? La Libye, à l'issue de la 2e journée des éliminatoires du Mondial "Qatar-2022", caracole en tête du groupe F, devant l'ogre égyptien, en réalité "méconnaissable" dans la production du jeu lors des deux journées initiales. Déjà face à l'Angola, au Caire, les Pharaons avaient remporté péniblement leur match grâce au coup de main de l'arbitre malien Boubou Traoré dit "Peny-Peny" qui leur avait accordé à la 5e minute un penalty totalement imaginaire. D'où le 1-0 final. Ce même arbitre avait déjà été "lynché" par les Sénégalais

le 23 mai dernier lors de la rencontre retour des quarts de finale entre le Jaraaf de Dakar et Coton Sports de Garoua (0-1). Et puis, il y a ce match des Pharaons face aux Panthères, à Franceville. Là encore, les Égyptiens vont, une fois encore bénéficier des largesses de l'arbitre gambien Papa Gassama qui va annuler le but de Denis Bouanga à la 21e minute pour un hors-jeu inexistant... Résultat : le coach des Pharaons, Hossam al-Badry sera limogé au lendemain de ce résultat nul. Côté Libyen, aucun problème. Le collectif mis en place par le sélectionneur Javier Clemente, ancien coach national de l'Espagne (1992-1998) fonctionne bien. En effet, après avoir déjà battu le Gabon

2-1 lors de la première journée, les Libyens, mardi dernier, sont allés dominer à domicile les Angolais grâce à un but à la 43e minute du jeune Omar Al Khouja (20 ans), titularisé pour la première fois en

sélection. Avec ce succès, la formation libyenne s'empare seule de la première place du groupe F avec six points. Les Pharaons 2e (4 points), le Gabon arrive derrière avec un point et l'Ango-

la, quasiment éliminée, ferme la marche avec 0 point. Lors de la 3e journée, Angolais et Gabonais s'affronteront en aller-retour. D'abord à Luanda, le 7 octobre prochain, puis à Franceville quelques

jours plus tard. On suivra avec attention le duel Égypte-Libye en aller-retour également en octobre prochain. Avec comme enjeu, la première place du groupe F.

MINISTÈRE DES EAUX, DES FORÊTS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGÉ DU PLAN CLIMAT ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE.

N° 001926 /MEFMEPCPAT/SG/DGEPN-OAS



Communiqué

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations que cinq (5) études ont été déposées auprès de ses services par la Commission Nationale des TIPPEE :

- Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) ;
- Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ;
- Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO) ;
- Plan de Gestion des Déchet Biomédicaux (PGDBM) ;
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES).

Ces études ont été élaborées dans le cadre de la préparation du financement additionnel du Projet de Riposte Stratégique (PPRS) COVID-19 identifié par l'Etat Gabonais avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale suivant la loi en vigueur en matière de développement durable et les dispositions du nouveau cadre environnemental et social de la Banque Mondiale.

Le PPRS a pour objectif général de prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19 et renforcer les systèmes nationaux de préparation de la santé publique au Gabon.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2015, réglementant les études d'impact sur l'environnement, de l'article 2 de la Loi n°002/2014 du 1er août 2014 portant orientation du développement durable en République Gabonaise et des articles 3 et 38 de la Loi n°007/2014 relative à la protection de l'environnement en République Gabonaise, ces documents sont consultables pour information pendant 10 jours, à compter de la date de publication du présent communiqué :

- Dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sis au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres ;
- Dans les locaux du Ministère de la Santé ;
- Dans les locaux du Ministère de l'Economie et de la Relance ;
- Dans les locaux de la Mairie Centrale de Libreville ;
- Au Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE sis au pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa N°117.

Compte tenu des mesures de prévention liées à la lutte contre la COVID-19, les personnes désirant consulter lesdites études peuvent s'enregistrer par mail aux adresses suivantes : etudes.dggn@gmail.com et tippce@cnitippce.org.

Toutes personnes ne pouvant effectuer le déplacement physique vers les lieux indiqués pour diverses raisons, peuvent télécharger les documents sur le site web suivant : www.cnitippce-gabon.org et transmettre leurs observations et/ou suggestions via les adresses ci-dessus indiquées.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration.

Fait à Libreville, le 06 SEP. 2021

Le Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature

(Signature)
Stanislas Stephen MOUBA

Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN) 5^{ème} étage immeuble des Eaux et Forêts 775, Rue Célestin EKOGHA EDYOU- Boulevard Triomphal Omar BONGO
BP : 9003 Libreville- Gabon- tél : (+241) 066 80 05 68 E-mail : cnitippce@sonapresse.com